

Questions des représentants AAPE des parents d'élèves Conseil d'Ecole du 08 novembre 2022 - Ecole Caroline Aigle

Remerciements :

En préambule, nous voulions remercier l'ensemble de l'équipe pour les évolutions positives dans le groupe scolaire Caroline Aigle initiées depuis l'année dernière : site web d'information de l'école avec diffusion d'informations très régulières, mise en ligne des PV et bilan de conseil d'école, communication vers les parents notamment via des outils numériques et/ou les retours des cahiers, normalisation du fonctionnement du conseil d'école (application effective de certaines dispositions), charte d'information des parents et de leurs représentants en cas d'absence, meilleure visibilité des dispositifs d'accompagnement des élèves à besoins (APC, RASED, PAP, PPRE, PPS,...) et des événements graves indésirables (harcèlements, violences, ...), des projets culturels à dominante scientifiques (MISS, Musée de l'X, Concours ingénieur en herbes, ..), des projets d'éducation aux médias et à l'information (EMI), des interventions d'anglophone en classe pour l'apprentissage des langues vivantes cette année, etc. Les élèves comme les parents se joignent à nous pour vous en remercier.

Projet d'école :

Ensuite, compte tenu de l'importance du projet d'école, le document institutionnel fondamental, lors du 1^{er} conseil d'école, nous souhaiterions que le point projet d'école ne soit pas relégué à la fin du conseil d'école comme l'année dernière mais au début de la séance. Les 20 minutes accordées au projet d'école l'année dernière se sont révélées insuffisantes pour répondre aux questions des représentants de la communauté éducative. L'unique question qui a pu être posée n'avait finalement pas eu de réponse faute de temps.

Suivi des questions posées lors des précédents Conseil d'Ecole :

Enfin, nous ne sommes pas en mesure de réaliser un filtrage des questions soumises par les parents que nous représentons notamment à l'occasion du conseil d'école. Malgré nos meilleurs efforts, nous n'avons pas identifié de critères acceptables de discrimination pour ne retenir que 3 questions de parent. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de ne soumettre que 3 questions en réponse à votre souhait. Toutefois dans les questions ou réflexions des parents ci-après, il nous semble que beaucoup d'entre elles peuvent être répondues par la directrice de l'école par mail en dehors du conseil d'école pour alléger celui-ci. Dans l'absolu, l'absence répétée de réponse à des questions des parents par l'école en particulier, ou l'Education nationale en général demeure une information d'intérêt dans notre rôle pour l'identification des difficultés et des besoins persistants dans notre école. Si à un moment, nous sommes amenés à resoumettre des questions faute de réponse, cela met en évidence les sujets qui relèvent potentiellement d'autres instances (ministère, DEGESCO, rectorat, DSDEN, mairie, ...), médiateur de l'EN, CADA, défenseur des Droits, etc. Le travail de suivi des questions posées puis de re-soumission des questions peut donc donner un faux sentiment qu'il y a « trop » de questions de parents. En réponse à votre souci d'alléger le conseil d'école, nous vous soumettrons les questions posées lors des précédents Conseil d'Ecole et restées sans réponse après le conseil d'école du 8 novembre 2022. Le cas échéant, la directrice de l'école pourra y répondre par mail en dehors du conseil d'école comme l'année dernière avec les questions ci-dessous qui ne trouveront pas de réponses d'ici le conseil d'école.

Questions des représentants AAPE des parents d'élèves Conseil d'Ecole du 08 novembre 2022 - Ecole Caroline Aigle

Pôle « Bien être pour tous »

- Diversification et adaptation des moyens de communication avec les familles

Nous tenons simplement à vous remercier pour la mise en place de l' « Information aux familles lors de l'absence d'un enseignant » (Annexe 4 Circulaire n° 2017-050 du 15 mars 2017) depuis la fin de l'année dernière et son extension à leurs représentants.

- Prévenir les violences et lutter contre le harcèlement

Nous aimerions savoir si l'école bénéficie du plan national pHARe cette année et si oui comment cela se concrétise-t-il dans l'école ? Formations, plan d'actions, ... ?

- Développement social et personnel, bien être mental, affectif et physique des enfants

Solutions et/ou gels hydroalcooliques employés dans l'école

a) Pourriez-vous nous communiquer la liste des composants des différents solutions et/ou gels hydroalcooliques disponibles dans l'école ? Entrant dans la composition de ces solutions et/ou gels hydroalcooliques, trouve-t-on des perturbateurs endocriniens ou des substances chimiques suspectés de favoriser le développement de cancer (triclosan, tricocarban, Bisphénol A, Bisphénol S, Benzene,...) ?

Les recommandations concernant l'usage répété de gel hydroalcoolique chez des enfants de la Société Française de Pharmacologie et de Thérapeutique et de l'ANSES indiquent que « le lavage des mains est préconisé en première intention dès lors qu'un point d'eau potable est disponible, réalisé avec un savon »

Source : <https://sfpt-fr.org/covid19-foire-aux-questions/1093-puis-je-utiliser-du-gel-hydroalcoolique-de-facon-repetee-pour-mes-enfants>

« Lavage des mains au savon et à l'eau ou gel/solution hydroalcoolique : que choisir ?

Le savon a un rôle nettoyant et enlève l'ensemble des matières organiques, vivantes ou mortes, y compris donc, les bactéries et virus. Une solution ou un gel hydroalcoolique ne lave pas, elle ne fait que désinfecter. La désinfection d'une surface ou de mains sales est plus difficile, car la saleté peut « cacher » les bactéries et virus. Lorsque cela est possible, il est donc recommandé de se laver les mains avec du savon et de l'eau plutôt que d'utiliser une solution ou un gel hydroalcoolique."

Source : <https://www.anses.fr/fr/content/gels-et-solutions-hydroalcooliques-les-recommandations-pour-s%E2%80%99assurer-de-leur-efficacit%C3%A9>

b) Dans le doute sur l'usage systématique de ces substances chez les enfants, est-il envisageable de revenir aux lavages des mains en 1er intention notamment pour les plus jeunes enfants pour qui les médecins conseillent plutôt "d'apprendre aux enfants à bien se laver les mains"¹ ?

¹ <https://www.larevuedupraticien.fr/exercice/gel-hydroalcoolique-peut-lutiliser-chez-les-enfants-de-facon-repetee>
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/meurthe-et-moselle/nancy/lorraine-gel-hydro-alcoolique-est-il-dangereux-sante-1798712.html>
https://www.francetvinfo.fr/sante/gel-hydroalcoolique-des-effets-nocifs-en-cas-d-usage-intensif_1701183.html
<https://www.europe1.fr/sante/le-gel-hydroalcoolique-est-il-dangereux-pour-les-tous-petits-3991210>

Questions des représentants AAPE des parents d'élèves Conseil d'Ecole du 08 novembre 2022 - Ecole Caroline Aigle

- Limitation à 1 parent lors des réunions de rentrée et refus de communication des présentations aux parents :

Cette année, l'équipe enseignante a souhaité limiter l'accès aux réunions d'informations de rentrée des parents à un seul des deux parents au motif du plan Vigipirate. Cette limitation liée au plan Vigipirate ne s'est pas appliquée dans les trois autres établissements scolaires² de la même rue dont le collège qui jouxte l'école où les deux parents étaient cordialement invités à participer à ce moment unique et important de l'année scolaire. Les parents ne comprennent pas les motivations de cette décision spécifique à une école visant à exclure un parent de son rôle dans la réussite éducative et scolaire de son enfant. Cette limitation « vigipirate » propre à notre école va-t-elle être levée à l'avenir ?

L'année dernière, quelques enseignants ont refusé de partager les traditionnelles présentations réalisées à l'occasion de ces réunions de rentrée (emploi du temps, méthodes et mode de fonctionnement de la classe, communication avec les parents, ...) pour le parent qui ne pouvait venir en raison des limitations liées au COVID (1 parent admis) créant donc un précédent. Cette année, le phénomène de refus semble se généraliser dans l'école, les enseignants après concertation refusent de communiquer les présentations notamment pour le parent qui n'était pas convié (« vigipirate »). Les parents ne comprennent pas les motivations de ces refus de communication d'information. Est-il possible de diffuser ces supports d'information aux parents contraints de ne pas participer en raison du plan « vigipirate » ?

Pourriez-vous nous préciser le taux de participation des parents cette année aux réunions de rentrée ?

Est-il en diminution comparativement à l'année dernière dans le contexte de crise sanitaire ?

² Après contacts avec les services de police locales et de sécurité de la mairie, le risque est le même sur l'ensemble du territoire.

Questions des représentants AAPE des parents d'élèves Conseil d'Ecole du 08 novembre 2022 - Ecole Caroline Aigle

Pôle « Equité et inclusion pour tous et pour chacun »

- Suivi des élèves à besoins particuliers (difficultés ou précocités) :

Comme depuis plusieurs années des questions de parents portent sur ces sujets :

- Qu'est-il mis en place pour les enfants qui ne sont pas dans la "norme" (difficultés rencontrées ou facilités de compréhension et d'acquisition des compétences) ?
- Combien d'enfants en difficulté ont été repérés par le corps enseignant ? Qu'est ce qui est mis en place ? (L'enfant qui présente des difficultés se retrouve en situation de souffrance mais contre son gré le groupe classe le subit également).
- Combien de demandes de PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) ont été effectuées par les enseignants ? Et quelles sont les suites de ces demandes ?
- Combien d'enfants avec des facilités d'acquisitions des compétences ont été repérés ?
- Est-il possible d'intégrer l'enseignant référent du secteur lors du conseil d'école ? La majorité n'est pas au fait de son existence ni même de son rôle, or il est notifié que tous les acteurs de la scolarisation doivent être en mesure de l'identifier et de disposer des moyens de prendre contact avec lui y compris les parents.
- Combien d'enfants sont suivis par l'enseignant référent ? Quel est le dispositif mis en place ?
- Comment les parents sont-ils inclus dans le processus de PAP ou de PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) ?

Ci-dessous la question posée l'année dernière sur le même sujet avec la demande d'un tableau :

Lors du premier conseil d'école, nous avons compris que l'équipe enseignante pense que des enfants à Caroline Aigle auraient eu un bénéfice à recevoir un **accompagnement par AESH, maître E et/ou maître G (et/ou autre)** mais que cela ne peut être mis en place faute de moyens. D'ailleurs, « présence effective du RASED » est noté dans les « fragilités et points de vigilance » dans deux des quatre pôles du projet d'école que vous nous avez communiqué. Serait-il possible que l'équipe enseignante quantifie le nombre d'élèves concernés (en maternelle et en élémentaire) ? Est-il possible de nous préciser, par niveau, le nombre de PPRE par compétence (signalés/non suivis après signalement), nombre de PPS (signalés/non suivis après signalement), de PAP (signalés/non suivis après signalement), de PPRE Passerelle, et enfin le nombre d'élèves et les modalités des prises en charge par le RASED comme dans l'exemple ci-dessous :

- **Suivi des élèves en difficulté**

Signalements et suivis Rased					
Signalés	Suivis après signalement	Non suivis après signalement	Suivis en soutien (Option E)	Suivis en Rééducation (Option G)	Autres suivis (détail ci-dessous)
56	33	23	28	5	12
18,3 %	10,8 %	7,5 %	9,2 %	1,6 %	3,6 %

Nombre d'élèves ayant bénéficié d'un PPAP à la suite des évaluations CE 2 : 12, soit 4 en Français, 2 en Mathématiques et 6 en Français et Mathématiques.

Questions des représentants AAPE des parents d'élèves Conseil d'Ecole du 08 novembre 2022 - Ecole Caroline Aigle

Pôle « Ambition pour tous et excellence »

- Communication des résultats globalisés des évaluations nationales, départementales et locales :

- Peut-on avoir la moyenne de l'établissement suite aux évaluations nationales ? Indicateurs avec les % dans les domaines de compétences et comment le corps enseignant prend en compte les résultats de chaque élève afin d'adapter les apprentissages ?

- Est-il possible d'avoir des indicateurs de niveau par classe avant chaque vacances ? Evolution, stagnation ...

Comme les années précédentes, les parents et leurs représentants souhaitent la communication des résultats standardisés des évaluations nationales, départementales et locales de l'école Caroline Aigle (Avis favorable Avis n° 20221189 du 31 mars 2022 de la CADA) à l'instar des écoles voisines.

- Indicateurs de surperformance et de réussites :

- Comment se traduit sur le terrain l'un des axes du projet de l'établissement, excellence et réussite au sein de l'école ? Quels sont les indicateurs de surperformance ou de réussite ?

- Critères d'affectation des élèves en classe de double-niveaux :

De nombreux parents souhaitent comprendre les critères d'affectation de leur enfant dans une classe à double-niveaux. Quels sont les critères retenus ayant conduit ce choix ?

Questions relatives à la vie scolaire et de l'école

- Répartition de la dotation de la mairie pour les élèves

La mairie octroie par élève en maternelle 35€ et 40 € pour un élémentaire, vous est-il possible de nous indiquer comment la répartition est faite entre les enseignants (par classe) et ce qui a été financé. Le budget alloué et constant depuis de nombreuses années suffit-il à financé l'ensemble des supports par classe ? Des arbitrages sont-ils fait ?

- Communication enseignants / parents

Serait-il possible de prévoir que les cahiers d'exercice, du jour des élèves soient transmis corrigés à leurs parents si possible toutes les semaines et au minimum tous les 15 jours.

Une kermesse est-elle envisagée en fin d'année ? Quelles seront les modalités de son organisation ?